

Domainaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

11 janvier 1996 – n° 1240
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Vœux

Les sociétés, pas plus que les individus, ne vivent durablement dans un climat de méfiance et d'insécurité. Autant que de pain, ils ont les unes et les autres besoin de stabilité, de repères, d'un présent assuré pour apprivoiser le futur et maîtriser le changement.

Or le temps présent n'est pas aux certitudes, c'est le moins qu'on puisse dire. L'état de la planète justifie toutes les craintes: avec la fin de la guerre froide, c'est l'instabilité politique et non la détente qui prédomine; la globalisation de l'économie remet en cause les structures productives et sociales plus qu'elle ne garantit une reprise durable; quant à l'environnement naturel, malgré des signes indéniables de dégradation, nous persistons à lui infliger des agressions destructrices.

Comparativement, la Suisse reste bien sûr une terre privilégiée. Mais le pays le plus riche n'échappe pas aux soubresauts du monde: la chute du communisme et la mondialisation de l'économie l'ont ramené dans le rang commun, celui des problèmes partagés. Ici également, certes dans une moindre mesure, le chômage et la pauvreté se sont durablement installés. Des pans entiers de l'économie, autrefois à l'abri d'avantages comparatifs ou de protections cartellaires, se fragilisent. Et, comme ailleurs, les déficits publics se creusent et les dettes des collectivités augmentent, handicapant les générations futures.

Ce sentiment de crainte face à un présent qui voit mises en cause des valeurs et des habitudes établies et face à un avenir incertain induit une double méfiance. Méfiance à l'égard du monde extérieur d'une part, qui se traduit par une volonté de repli, par le refus de se mêler des affaires du monde – voyez les votations sur l'Espace économique européen, les casques bleus, la naturalisation facilitée des jeunes étrangers. Méfiance à l'égard des autorités d'autre part – gouvernement, parlement et administration confondus – une méfiance qui atteint un sommet historique à la fin de 1994: seuls 29% des personnes interrogées font encore confiance aux autorités, contre plus de 55% dans les années 80.

Face à la dégradation du lien de confiance entre la population et les autorités, ces dernières réagissent d'abord en termes de communication. D'où la prolifération de chargés d'information et d'officines de relations publiques. Communiquer constitue certes une dimension importante de l'action politique et nécessite un minimum de professionnalisme. La trop brève durée de la campagne sur l'EEE et l'absence presque totale d'engagement des autorités et des partis à propos de la naturalisation facilitée ont très largement contribué à l'échec de ces deux projets. Mais la meilleure communication ne pèse pas lourd si la qualité de la matière laisse à désirer.

Or le peuple suisse a quelque raison de se méfier: «Rail 2000» et les Nouvelles transversales alpines, qu'il a acceptés, se sont révélés après coup des projets mal conçus et financièrement fragiles. Rétablir la confiance implique donc, de la part des autorités, qu'elles proposent des solutions qui tiennent la route. A cet égard, il faudra particulièrement soigner les projets relatifs à la sécurité sociale.

Rétablir la confiance, c'est aussi tout simplement tenir parole. Lorsque le peuple a accepté le 1^{er} août férié, c'est dans l'idée clairement exprimée qu'il s'agissait d'un jour de congé payé pour les salariés. Le Parlement n'en a pas tenu compte.

Rétablir la confiance, c'est également éviter des provocations stupides. Tel ce projet d'une commission du Conseil des Etats visant à réduire l'impôt fédéral direct pour les revenus les plus élevés et à compenser le manque à gagner par une augmentation de la TVA.

La modernisation de la société helvétique exigera des adaptations économiques, sociales et politiques importantes. Ce délicat exercice ne réussira que si les citoyennes et les citoyens acquièrent la conviction que les mesures proposées concourent à la prospérité commune et les efforts nécessaires sont équitablement répartis. Des conditions indispensables à la restauration de la confiance.

JD

L'immatunité du dossier européen chez les conseillers nationaux même

RÉFÉRENCE

Les recettes de l'Union européenne sont plafonnées au 1,2% des PNB additionnés de tous les Etats membres. Elles sont constituées par les droits de douane sur les produits importés, un montant calculé sur le rendement de la TVA de chaque pays ainsi que sur son PNB. Les pays qui paient plus qu'ils ne reçoivent sont contributeurs nets.

Estimation pour la Suisse

Elimination de recettes non eurocompatibles
droits de timbre 2,1 mrd
droits de douane 1,1 mrd
Contrib. financ. 2,4 mrd
Coût global 5,6 mrd
(projection chiffrée de Giovanni Giunta, expert auprès de l'administration fédérale, in *Europa*, N° 4, mai, 1995).

Une éventuelle adhésion de la Suisse à l'Union européenne exige que soient résolus trois problèmes, noix à croquer de toute négociation: le coût financier, peu évoqué encore, les transports routiers et la libre circulation des personnes, questions déjà identifiées lors des discussions sur l'EEE et les accords bilatéraux. La revue Europa permet d'aller plus loin.

(ag) La réforme intérieure doit anticiper les exigences d'une adhésion. Cette thèse ne signifie pas que nous adaptions volontairement notre législation au point que la primauté du droit européen n'enfonce plus que des portes préalablement ouvertes. Mais il s'agit d'abord de débattre du fond des questions, de chercher de manière transversale, interpartis, des accords possibles, et surtout de ne rien occulter. *Europa* a eu, au lendemain des élections fédérales, un double mérite. Faire apparaître les contradictions de nombreux conseillers nationaux pro européens et mettre à jour le dossier financier jusqu'ici laissé sous le boisseau. Deux pas utiles de la réforme intérieure.

Les 40 tonnes

Il n'y a pas de raisons objectives qui permettent de faire de la règle suisse des 28 tonnes une exception légitime, à partir du moment où les vallées alpines menacées d'étouffement sont protégées de manière spécifique par l'initiative des Alpes. Certes la concu-

rence supplémentaire faite au trafic marchandise des CFF doit être prise en considération. Mais c'est là un dossier à la fois technique et financier. On ne peut en conséquence qu'être surpris de voir des conseillers nationaux partisans d'une ouverture immédiate des négociations d'adhésion se déclarer en même temps opposés à la suppression de la limite des 28 tonnes. Nous les avons recensés pour les cantons romands (voir tableau).

Le coût financier

Le calcul, dans son principe, est relativement simple. La Suisse devrait renoncer à certaines recettes et apporter sa contribution financière, tout en bénéficiant d'aides spécifiques (agriculture, recherche). Vu sa richesse la Suisse serait un contribuable net (voir marge).

L'autre volet, c'est l'obligation pour la Suisse de s'aligner sur le taux minimal européen de TVA, soit 15%. Situation exceptionnelle, chance que d'autres pays jugeraient enviable: elle est condamnée à de nouvelles recettes qui compensent très largement les nouvelles dépenses. Le gain net serait de 9 milliards: de quoi combler l'actuel déficit et financer une politique sociale. Mais inévitablement est posée la question de la répartition des recettes entre la Confédération et les cantons. Or l'enquête menée par *Europa* révèle une impréparation totale des partis sur cette question. Il n'y a que le parti socialiste qui ait intégré dans son programme de réforme économique une recette nouvelle de 16 milliards, mais il a omis d'enregistrer la déduction liée au coût de l'adhésion. Seul Blocher a pris en compte, dans sa propagande, et l'augmentation de la TVA, qui peut effrayer de larges milieux, et le coût de la contribution suisse à l'Union. Il occupe le terrain.

La réforme intérieure commence donc par le dépassement des contradictions internes et la mise en chantier des dossiers urgents liés entre eux: fiscalité, fédéralisme, politique sociale. Cela paraît si difficile que les partis gouvernementaux préfèrent attendre, être au pied au mur. C'est cela le refus de la réforme intérieure. Et dans ce contexte, les discussions sur la réécriture de la Constitution fédérale ne sont qu'un alibi. ■

Canton	Nom	Parti	Date souhaitée d'ouverture des négociations	Faut-il lever la limite des 28 tonnes?
Fribourg	Jutzet-Haller	PS	1996	non
Genève	De Dardel	PS	1996	non
Genève	Grobet	All. de gauche	1996	non
Genève	Mauray Pasquier	PS	1996	non
Genève	Roth-Bernasconi	PS	1996	non
Genève	Spielmann	PdT	1996	pas de réponse
Genève	Ziegler	PS	1996	non
Jura	Rennwald	PS	1996	non
Vaud	Béguelin	PS	1998	non
Vaud	Jeanprêtre	PS	1996	non
Vaud	Ostermann	PS	1997	non
Vaud	Zisyadis	PdT	1996	non
Vaud	Bodenmann	PS	1996	non

Le miroir déformant

A plusieurs reprises dans ces colonnes, nous nous sommes interrogés sur les raisons des disparités importantes entre les cantons, au titre des dépenses publiques. La comparaison des chiffres bruts – dépenses par habitant, densité de la fonction publique –, si elle frappe l'opinion, ne dit rien en effet des facteurs qui justifient ces différences. Une récente étude sur le canton de Genève lève une partie du voile.

RÉFÉRENCE

Genève à la croisée des chemins. Chiffres, faits, analyses et perspectives économiques.

Édité par l'Union de banques suisses, Genève; réalisé par le Laboratoire d'économie appliquée, Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

(*jd*) Pour le 75^e anniversaire de son établissement au bout du lac, L'Union de banques suisses a choisi d'éditer un ouvrage sur l'histoire et la situation de l'économie genevoise. Pour ce faire elle a mandaté le Laboratoire d'économie appliquée de l'université locale qui, dans ce livre, analyse les principaux secteurs de l'économie cantonale, y compris le secteur public. C'est de ce dernier chapitre que nous tirons les informations présentées ci-dessous.

Comparer superficiellement les dépenses publiques cantonales conduit souvent à des conclusions hâtives. On a pu le constater encore récemment à l'occasion de la parution du recueil de données sur les administrations cantonales établi par Germann et Weis (DP 1236): la moyenne est érigée en norme et les cantons qui la dépassent sont montrés du doigt par les médias. A cet égard, Genève fait bien sûr figure de mauvais élève.

Pourtant, dans la perspective du citoyen-contribuable, la dépense n'est pas à elle seule pertinente: quelles prestations reçoit-il en échange?

Première surprise à propos des infrastructures: surfaces de transport, routes, espaces verts et lieux de détente, lits d'hôpitaux, nombre de classes d'école, tous ces indicateurs rapportés à la population montrent que les Genevois sont en général moins bien lotis que les Confédérés d'autres cantons comparables. Par contre les dépenses par habitant y sont équivalentes (routes) voire très nettement supérieures (santé, éducation). En résumé, Genève (canton et communes) n'offre pas à ses habitants un volume particulièrement élevé d'infrastructures, sauf dans le domaine universitaire.

Genève: fortes dépenses publiques

Passons aux prestations. Exprimées en francs, elles sont clairement plus substantielles qu'ailleurs en Suisse, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de la prévoyance sociale et de la culture, mais également de la sécurité. En matière de sécurité, on peut supposer que le rôle international de Genève contribue à des coûts élevés. Quant à la prévoyance sociale, ce n'est pas tant le niveau des prestations que le nombre de bénéficiaires qui explique l'importance des dépenses.

Les analystes constatent qu'à première vue

«le niveau élevé des dépenses publiques à Genève tient donc davantage au coût qu'à l'abondance des prestations offertes par l'Etat». Mais ils restent prudents, car mesurer la quantité des prestations disponibles n'est pas chose aisée; comment déterminer si à un volume élevé de dépenses correspond vraiment une offre accrue de prestations? Ne parlons même pas de l'aspect qualitatif.

Malgré ces difficultés, les économistes genevois ont tenté d'expliquer ces différences frappantes entre les cantons. Admettons, disent-ils, que nos indicateurs de prestations ne reflètent pas la réalité genevoise et que le niveau des dépenses publiques traduise fidèlement la quantité des prestations offertes. Quelles sont alors les caractéristiques cantonales susceptibles de justifier ces différences de coûts, puisque, par rapport à la moyenne des 26 cantons, Genève dépense environ 6000 francs de plus par habitant?

Trois explications

L'analyse statistique fait ressortir trois facteurs explicatifs. Le premier, le revenu cantonal – plus un canton est riche, plus il consomme de prestations publiques – n'intervient que marginalement: il explique un écart de 500 francs seulement. Par contre la densité de la population et le nombre moyen d'habitants par commune sont plus significatifs. La densité indique que les agglomérations fortement peuplées supportent des charges élevées car elles assument des fonctions utiles à toute une région; c'est typiquement le cas de Genève. Quant à la structure communale – plus le nombre de communes est élevé à population égale, plus les charges administratives augmentent –, Genève s'en sort comparativement bien. C'est donc la fonction de centralité propre à Genève qui, pour l'essentiel, explique le niveau de ses dépenses publiques.

Tout intéressante qu'elle soit, cette explication reste encore assez sommaire. Des évaluations plus fines sont indispensables, et pas seulement à Genève, pour saisir enfin les résultats concrets des dépenses consenties par les collectivités publiques. Car le succès d'une politique ne se mesure pas à la hauteur des budgets.

Des évaluations nécessaires également pour réaliser des économies autrement que par des réductions linéaires. ■

L'allocation universelle, un bouleversement radical

Allocation universelle, revenu d'existence, revenu de citoyenneté, dividende social ou, selon une variante légèrement différente, impôt négatif: sous des labels accrocheurs, ces propositions revendiquent le droit à un revenu indépendant du travail qui représente une réforme fondamentale de la politique sociale. Sans prétention à l'exhaustivité ni, à ce stade, prise de position, DP ouvre le dossier.

RÉFÉRENCES

Rapport du Département fédéral de l'intérieur sur les trois piliers, Berne, octobre 1995 (p. 55-57, 64).

Jean-Marc Ferry, *L'allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté*, éd. du Cerf, Paris, 1995.

Yoland Bresson, «Instaurer un revenu d'existence contre l'exclusion», *Le Monde diplomatique*, Paris, mars 1994.

Jean Marc Ferry, «La troisième révolution», et Philippe Van Parijs, «Un rêve généreux», *Le Monde des débats*, mai 1993.

Philippe Van Parijs (éd.), *Arguing for Basic Income. Ethical Foundations for a Radical Reform*, Verso, Londres, 1992.

David N. Kershaw, «A Negative Income Tax Experiment», *Scientific American*, octobre 1972.

Giles Endicott, «L'imposition négative», *Le Travailleur canadien*, 1969.

A noter qu'un surf sur Internet s'est révélé peu productif, contrairement à la pêche auprès des précieux collectionneurs de journaux que sont C.-F. Pochon et Gérard Escher...

(fb) Le plus simple est peut-être de commencer par distinguer l'allocation universelle d'autres notions voisines: ce n'est pas l'inscription dans la loi d'un *salaire minimum* à la charge des employeurs tel qu'il n'existe pas en Suisse (SMIC en France, disposition dans le chapitre social du Traité de Maastricht); ce n'est pas non plus l'instauration d'un *minimum vital* fondé sur la notion de besoin tel qu'il est actuellement envisagé sur le plan fédéral (prestations complémentaires d'assistance); ce n'est enfin pas une *prestation de réinsertion* liée à une sorte de contrat (RMI en France, prestation similaire à Genève et en projet dans le canton de Vaud).

Il s'agit, sous sa forme absolue, de la mise en place d'un vaste mécanisme redistributeur accordant à toute personne, de manière inconditionnelle, un montant identique (par

exemple 1500 F par mois, voir ci-dessous). Pour une part, ce revenu est destiné à se substituer globalement, en tout ou en partie, à des prestations sociales existantes. Pour une autre part, il s'agit de diversifier les ressources de la population active afin qu'elles ne reposent plus exclusivement sur le travail. On peut en trouver un début d'illustration dans la prime annuelle (pouvant aller jusqu'à 1000 \$) versée depuis 1982 par l'Etat d'Alaska à ses résidents, financée par une partie de la rente provenant de l'exploitation du pétrole.

Les motivations

L'idée a une longue histoire et peut trouver son origine dans des conceptions économique-philosophiques bien différentes (voir en marge: Histoire d'une idée). Sa vogue récente repose sur l'observation des dysfonctionnements de la société post-industrielle et la sensibilité à l'exclusion sociale. On peut recenser divers types d'approches:

- **Economie:** on constate un divorce progressif entre la production de richesse, bien réelle mais toujours plus intensive en capital, et la capacité du marché du travail à procurer des revenus à tous les individus avec, en définitive, la situation absurde de créer une demande solvable insuffisante. Le dividende social apparaît alors comme un moyen de distribuer du revenu à tous et de scinder, pour les actifs, leurs ressources entre un revenu de base identique et la rémunération variable du travail. Certains appliquent même cette conception à l'échelle mondiale en préconisant d'affecter à une allocation individuelle versée aux habitants des pays du sud les montants actuellement consacrés à la coopération au développement.

- **Culture du travail:** si le travail (la création) libre, le salariat asservit. L'allocation universelle crée un droit au revenu indépendant du travail, ce qui d'une part offre une marge de liberté plus grande sur le marché de l'emploi en relativisant ce qui est aujourd'hui une nécessité absolue et par ailleurs permet d'autres choix de vie.

- **Promotion d'un secteur quaternaire:** l'allocation universelle permet de créer la base financière nécessaire pour toute une série d'activités non conventionnelles, non mécanisables, faisant avant tout appel à la

Une illustration chiffrée pour la Suisse

Pour une population de 6,9 millions de personnes, dont 1,7 million d'enfants, retenons l'hypothèse d'un montant mensuel de 1500 francs par adulte et de 500 francs par enfant. Cela correspond à une sorte de minimum vital auquel vient s'ajouter le produit de toute activité rémunérée.

Cela représente un coût brut de 103,8 milliards de francs par an. Il faut comparer ce montant, qui représente 30,26% du produit intérieur brut (343 milliards en 93), avec les 24,5 milliards de francs par an (1995) que représente le seul premier pilier de l'AVS auquel une allocation universelle se substituerait intégralement en tout état de cause, comme d'ailleurs aux allocations familiales. D'autres prestations sociales et d'assistance devraient aussi être revues ou supprimées (allocation logement, subside d'assurance maladie, etc.). Se rappeler également que, outre les économies de fonctionnement, l'effet multiplicateur de la demande solvable ainsi créée et la diminution de coûts sociaux liés à l'exclusion, le montant de l'allocation universelle entre dans la formation du revenu imposable et contribue donc pour une bonne part (et selon un barème progressif) à son financement.

socialisation ou à la création individuelle non immédiatement marchande, et cela sans le moralisme qui sourd du «contrat» liant l'octroi d'un revenu minimum à une activité socialement utile ou tendant à une réinsertion très éventuelle.

● Refonte de la politique sociale: constituées peu à peu en strates successives, parfois cumulatives, parfois exclusives les unes des autres, les prestations sociales présentent un coût de fonctionnement considérable pour l'examen des conditions d'octroi sans pour autant éliminer les injustices et les lacunes. L'ensemble du système pourrait être grandement simplifié, tout en donnant plus de liberté aux bénéficiaires, par un mécanisme financier global inconditionnel.

HISTOIRE D'UNE IDÉE

(d'après *Le Monde des débats*)

1796: Thomas Paine, révolutionnaire américain devenu citoyen français et membre de la Convention en 1792, propose dans un mémoire adressé au Directoire l'instauration d'une pension universelle (à partir de 50 ans) et d'une dotation universelle (à 21 ans) en reconnaissance de la propriété commune de la Terre;

1918: le mathématicien et philosophe britannique Bertrand Russell voit dans un revenu de base inconditionnel un compromis attrayant entre anarchisme et socialisme;

1920: le quaker anglais Dennis Milner formule, sous le nom de *state bonus*, la première proposition pleinement explicite d'allocation universelle;

1936: l'économiste polonais Oskar Lange fait du *dividende social* une composante centrale de son épure d'un socialisme de marché;

1962: l'économiste américain Milton Friedman lance l'idée d'impôt négatif sur le revenu;

1981: le Syndicat des travailleurs de l'alimentation du FNV lance le débat sur l'allocation universelle aux Pays-Bas.

L'impôt négatif

Particulièrement en vogue à la fin des années 60, l'idée de l'impôt négatif figurait – sous des formes évidemment différentes – aussi bien au programme du candidat démocrate progressiste George McGovern que de Richard Nixon à l'élection présidentielle américaine de 1972.

Le mécanisme consiste à prolonger vers le bas le barème fiscal, en inversant la charge: en dessous d'un revenu fixé, c'est l'Etat qui verse au contribuable un montant, jusqu'à concurrence de cette limite au plus. Si le contribuable dispose d'un certain revenu propre, celui-ci n'est pris en compte que partiellement (par exemple à un taux de 50%) de manière à maintenir un intérêt à acquérir un revenu supérieur au montant de l'impôt négatif.

Contrairement à l'allocation universelle, ce système à première vue séduisant et plus facile à mettre en place s'expose à la critique, reprise par le *Rapport du département fédéral de l'intérieur sur les trois piliers*, d'inciter à l'obtention frauduleuse de transferts et d'affecter des ressources au contrôle de la détermination des revenus des ménages.

Les critiques

La première objection qui vient à l'esprit, c'est bien sûr le caractère vertigineux de la transformation des mécanismes fiscaux, sociaux et salariaux qu'implique la mise en place d'un tel système. Il demande d'être appliqué au moins à l'échelle d'un Etat (mais certains de ses promoteurs seraient plus enclins à en faire une contrepartie sociale de l'Union monétaire européenne). Pour la France, Yoland Bresson, doyen de la faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université Paris XII, imagine une montée en puissance par tranches égales sur 5 ans reposant sur le système bancaire et accompagnée d'un gel des salaires.

S'agissant des sommes gigantesques en jeu, il faut avoir à l'esprit d'une part les prestations remplacées dont les ressources existent déjà (1^{er} pilier de l'AVS, par exemple), d'autre part les coûts indirects dont il permet l'économie (frais de fonctionnement, coûts sociaux, et surtout la restitution opérée de manière progressive par la fiscalité directe). C'est ainsi que, pour la France, Bresson estime à 260 milliards de francs français sur 1100 au total (par an) le surcoût imputable au système de l'allocation universelle.

Un deuxième ordre de critique porte en quelque sorte sur la substitution de l'argent à la solidarité. On peut redouter à terme une remise en cause des finalités sociales de l'exercice ou la recherche d'échappatoires au gré des humeurs du pouvoir politique une fois des mécanismes fondés, peu ou prou, sur la notion d'assurance remplacés par une redistribution de type fiscal (faisant par exemple appel à la taxation de la valeur ajoutée brute des entreprises, selon la proposition du professeur Yves Flückiger, cf. DP 1219 du 29.6.94).

Mais le débat qui fait rage a surtout trait au rapport entre la personne et le travail: pour ses promoteurs, l'allocation universelle est un moyen radical d'assurer l'insertion des exclus du monde du travail; mais ses critiques (par exemple Olivier Mongin dans la revue *Esprit* ou Pierre Rosanvallon dans son ouvrage *La nouvelle question sociale*) y voient la consécration d'une société duale inacceptable alors que, pour eux, le travail rémunéré est le lieu irremplaçable de la socialisation. Une objection voisine, moralisatrice, porte sur la désincitation au travail qu'introduirait un tel mécanisme. ■

Beveridge, Friedman ou Illich?

Au gré des préférences (ou des répulsions) personnelles, on peut voir dans la proposition d'une allocation universelle aussi bien l'apothéose de l'Etat-providence et du constructivisme social incarné par William Beveridge, père du National Health Service britannique (qui se caractérise par son universalité et son inconditionnalité) que le triomphe du monétarisme et la transposition, dans le domaine social, de l'ultra-libéralisme ambiant qui doit tant à l'économiste américain de l'école de Chicago Milton Friedman, ou encore l'utopie radicale d'un Ivan Illich, auteur de *La convivialité*, *Une société sans école* ou *Energie et équité*.

C'est le mérite de ce débat de ramener à des questions fondamentales sur le rôle du travail ou les fins et les moyens de la politique sociale sans vraiment pouvoir se reposer sur des clivages bien balisés.

L'INVITÉ DE DP

Le système D ou la servitude

On les rencontre de temps à autre, les gens débrouillards, qui racontent comment ils gagnent de l'argent de poche avec un petit commerce annexe, avec des pneus, des bijoux faits à la main, des fourrages qu'ils achètent et qu'ils revendent. Ils se heurtent au système, qui pénalise les petits indépendants et ceux qui affichent des vellétés non conformes, hors du salariat et des entraves administratives.

BEAT KAPPELER

économiste, journaliste
indépendant

Même à la campagne, on tombe sur des fermes entourées de carcasses de voitures, témoins de l'effort d'un paysan pour échapper au carcan des prix et des quantités imposés par la politique agricole.

Ces gens débrouillards jouissent de ces petits gains annexes beaucoup plus que de leur gagne-pain normal – c'est une part de leur liberté. Malheureusement, cette liberté est restreinte de tous les côtés. Tout s'unit pour l'interdire: autorités, lois, employeurs, syndicats. De quelle manière? La loi et les contrats de travail imposent en effet des limites à ces activités hors profession. Il faut conserver sa force de travail pour l'emploi principal. On limite les heures supplémentaires; les organisations professionnelles les supprimeraient si elles le pouvaient. On impose également la renonciation à tout ce qui pourrait concurrencer le travail principal. Le «droit au travail» ne joue que dans un sens.

Les impôts, ensuite, frappent plus durement les employés qui ont des gains annexes, la progressivité des taux aidant. Ensuite, l'écrasante majorité des Suisses vit dans des logements loués, qu'il ne faut pas risquer d'abîmer par une quelconque activité. L'aménagement du territoire entérine la séparation sclérosée entre les zones d'habitation et le travail. Et le porte-à-porte, le petit commerce de rue sont également restreints. On ne veut vraiment pas du citoyen débrouillard.

Assistés et technocrates

A cause de cette multitude d'obstacles, l'immense majorité des Suisses, des Européens, n'ont plus la maîtrise de leur revenu; ils ne peuvent pas le faire varier à leur gré. Ils sont enfermés dans un système institué et ne sauraient organiser leur propre vie économique.

La plupart des personnes actives n'ont plus, comme dans les années 40 ou 50, où l'on vivait majoritairement dans les villages, d'influence directe sur leur gain.

On s'est habitué à l'idée que l'existence économique du salarié se borne à la consommation, à des futilités, finalement, et relève de peu de responsabilité.

La société a perdu ses ressorts, les individus indépendants et débrouillards.

La société se divise ainsi en assistés et en technocrates du social. Aujourd'hui la moitié des Suisses (et des Européens) est assistée sous une forme ou une autre par l'Etat.

C'est pourquoi il n'y a probablement plus de

chance de réforme de fond de l'Etat providence. On le voit en France, aux Etats-Unis, en Suisse. La vitalité économique et intellectuelle de ces vieux pays industrialisés s'en trouve définitivement entachée. Il y aurait trop de choses à changer.

Pour une plus grande autonomie

On devrait concevoir le «droit au travail» dans le sens d'une autonomie plus grande des salariés, même si cela semble aller à l'encontre des firmes qui les emploient, à l'encontre des lois et des accords qui entravent leur liberté d'action. Il faudrait avoir des taux d'imposition qui ne traitent pas les débrouillards comme de vilains spéculateurs (si l'on construit sa propre maison, on est imposé sur ce travail!). Il faudrait instaurer une participation au bénéfice, voire au capital des firmes, pour tous leurs employés. Il faudrait de la propriété immobilière pour tout le monde. Bref, les gens devraient cesser d'être tenus comme des mêtèques dans la Grèce antique. Souvent, les lois appelées à protéger le menu peuple partent aujourd'hui de l'idée que personne n'est propriétaire, que personne n'est indépendant. Résultat, on construit des lois contre l'indépendance, contre la propriété. Mais en visant les gros, on tue aussi dans l'œuf les vellétés des petits propriétaires ou indépendants potentiels. C'est pourquoi il est peu probable que toute une société rebrousse chemin. Sommes-nous perdus? ■

En bref

Aram Mattioli, auteur d'une thèse sur Gonzague de Reynold, vient d'éditer un livre avec divers historiens sur les intellectuels de droite, *Idéologie et politique en Suisse entre 1918 et 1939*. Voici la liste des personnes prises en considération: Hektor Ammann, Jakob Schaffner, C.G. Jung, Ernst Rüdin, Carl J. Burckhardt, Georges Oltramare, Marcel Regamey, C.F. Ramuz, Jakob Lorenz, Robert Mäder, Ernst Laur et Hans Müller, ainsi, cela va de soi, que Gonzague de Reynold et Philippe Etter.

Il y avait 550 coopératives de consommation autonomes en 1960; il n'y en a plus que 17 depuis le début de l'année. La plus petite, celle du Valais, a un chiffre d'affaires d'environ 250 millions de francs.

POINT DE VUE

Les 3 M: chronique d'un désenchantement

Chaque grève a ses motifs, chaque mouvement social porte témoignage des attentes et des craintes d'une époque. Cette affirmation d'expérience vaut tout particulièrement pour la France, dont la culture politique fait si peu de place à la concertation sociale, du fait de la faiblesse de son syndicalisme et du légicentrisme de son système politique.

L'explosion spontanée et générale de mai-juin 1936 naît les conséquences sociales et politiques de la Grande Dépression, après la victoire électorale du Front populaire. En 1953, en pleines vacances, les cheminots et postiers débrayèrent pour monter la garde, déjà, autour de la sécurité sociale. Et Mai 68 a dit, en termes du passé, l'espoir d'un avenir où tout paraissait possible.

Quel sera le sens du mouvement de novembre-décembre 1995 qui, non sans difficulté, s'est orienté finalement vers la reprise du travail?

Urgence politique française

Il est évidemment trop tôt pour analyser les raisons d'une mobilisation explosive et tenace, qui n'aura pas suscité de grand rejet dans la population, malgré la gêne entraînée par la paralysie des transports, mais pas non plus de solidarité profonde, chômage aidant. Le conflit a confirmé des spécificités françaises bien connues, aggravées par le style du nouveau pouvoir et la personnalité du Premier ministre. Mais il a eu aussi, il me semble, ses particularités, qui le feront peut-être apparaître un jour comme un mouvement précurseur dans la société européenne et mondiale dans laquelle nous entrons, même si c'est en traînant les pieds et à reculons.

L'impatience qui marque le plan Juppé est due, bien sûr, aux dimensions de la crise de la sécurité sociale. Mais cette crise, bien réelle, n'est pas nouvelle et chacun sait qu'elle ne sera pas surmontée en quelques années. D'où vient alors l'arrogance précipitée des technocrates, si ce n'est d'une urgence proprement politique, qui porte un nom, le premier de nos 3 M, Maastricht.

Jeu de pouvoir franco-allemand

Depuis l'entrée en vigueur du traité instituant l'Union européenne, une formidable partie s'est engagée, rendue plus dramatique encore par les changements intervenus en Europe centrale et orientale. La construction européenne n'a jamais cessé d'être un enjeu de pouvoir entre la France et l'Allemagne. C'est parce qu'il l'interprétait ainsi que de Gaulle a engagé la France dans l'aventure du Marché commun. Et c'est autour du couple franco-allemand que s'est

construit et que se bâtit l'Europe encore aujourd'hui. Mais le déséquilibre économique et monétaire entre les deux pays prend de telles proportions que la France ne peut espérer maintenir l'union avec le géant allemand que par un effort monétaire, économique et politique à la mesure de l'appel du 18 juin 1940.

C'est sur ce programme que Chirac a été élu, c'est à cause de ce programme qu'il a dû prendre le risque de jouer le second de nos 3 M, Mururoa. Le leadership atomique français, n'est-ce pas ce qui rétablit l'équilibre dans le couple franco-allemand? Un équilibre que l'effort français pour satisfaire un jour aux critères de Maastricht ne suffit pas à assurer dans la durée.

Corporatismes contre protectionnisme

Le troisième M enfin, qui est apparu pour la première fois de façon aussi nette dans un mouvement revendicatif en Europe, c'est celui de la Mondialisation. Les grévistes en dénoncent l'ombre portée, le sacrifice de l'économique au monétaire et de l'homme au marché. En défendant leurs régimes spéciaux, ils adoptent des positions corporatistes. Mais la construction européenne elle-même n'est-elle pas, face à la mondialisation de l'économie, une zone de protection?

Le désenchantement s'étend sur l'Europe unie, car les promesses de prospérité qui ont accompagné l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande ne sont pas immédiatement au rendez-vous.

Pendant longtemps encore, le Nord devra probablement payer pour le Sud. Mais le plus inquiétant, n'est-ce pas que la crise économique est en train de brouiller la perception des peuples européens et de leur faire croire que le repli national est encore adapté aux défis de la mondialisation? De quel poids pèseraient les nations européennes, même l'Allemagne, si elles entendaient aller seules à la bataille dans une économie mondialisée?

Dans le mouvement de grèves qui a paralysé la France, il n'y a donc aucune promesse d'avenir et la dénonciation convergente de Maastricht et de la mondialisation n'apporte pas de réponse aux problèmes actuels.

C'est pourquoi, plus que jamais et malgré tout, l'Europe. ■

Jean-Claude Favez

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédactrice:

Valérie Bory (vb)

Ont également collaboré à

ce numéro:

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Beat Kappeler

Jean-Claude Favez

Composition et maquette:

Valérie Bory, Françoise

Gavillet

Secrétariat: Murielle Gay-

Crosier Marcian,

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

85 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Intéressés et critiques

Distance critique, indifférence ou mépris. Tels sont les stéréotypes les plus courants pour qualifier le rapport des jeunes à la politique. Un récent sondage commandé par «Ernst», le supplément hebdomadaire du Tages Anzeiger destiné aux jeunes, donne une image très différente de la génération techno. Image qui hélas ne concerne que les Alémaniques.

REPÈRES

L'échantillon comprend 500 jeunes Alémaniques de 15 à 22 ans, interrogés par l'Institut GfS en septembre 1995. La moitié d'entre eux étaient âgés de moins de 18 ans.

Les résultats complets sont présentés dans *Inside* (3/1995), le journal d'entreprise du groupe de presse «Tages Anzeiger Media SA».

(jd) Si 40% des jeunes déclarent s'intéresser à la politique – contre 60% des adultes –, ils conçoivent cette dernière avant tout comme un engagement pour des revendications spécifiques à leur classe d'âge, mais aussi comme une action en faveur de la tolérance à l'égard des marginaux.

Les jeunes n'ont aucune peine à se situer sur l'échelle gauche-droite, d'une manière d'ailleurs fort semblable aux adultes: 37% à gauche, 34 au centre et 16 à droite. Ils manifestent un rejet particulièrement marqué pour le parti des automobilistes (21%), l'Union démocratique du centre (8%), les Verts (8%) et les Démocrates suisses (7%).

Le sentiment que gouvernement et parlement ne parviennent pas à résoudre des problèmes importants ne les habite pas plus que les adultes (60% quelquefois; 30% souvent).

L'énergie et l'environnement (48%), les étrangers et les réfugiés (35%), la drogue (26%), l'économie et le chômage (20%), l'Europe (16%) sont les problèmes politiques les plus cités spontanément. De très larges majorités se dégagent pour soutenir des revendications telles que la lutte contre le racisme et la violence (85%), l'égalité entre hommes

et femmes (84%), le commerce équitable avec le tiers-monde (72%), mais également des demandes directement utiles aux jeunes: réduction des tarifs de transports publics (81%), lieux de rencontre (71%), soutien dans la recherche de places d'apprentissage (71%).

Ce sont l'environnement (46%), les étrangers (21%) et la lutte contre la drogue qui motivent le plus les jeunes à un engagement personnel dans l'action politique. Cet engagement, ils l'envisagent de manière très institutionnelle: votations, élections, pétitions, don d'argent. L'affiliation à une organisation telle que le WWF ou Greenpeace (70%) est de loin préférée à l'adhésion à un parti (27%). En résumé, les jeunes Alémaniques, s'ils restent sceptiques à l'égard du système politique, montrent une sensibilité aiguë aux inégalités et une propension à s'engager surtout dans ces domaines.

Un mot encore. Chez les jeunes, l'intérêt pour la politique est fortement corrélé avec le niveau de formation: 67% chez les collégiens contre 31% chez celles et ceux qui n'ont fréquenté que l'école primaire. Le signe, une fois de plus, que la démocratie exige des citoyennes et des citoyens formés. ■

MÉDIAS

Fusions de quotidiens et nouveaux titres en Suisse centrale. Certains de ces titres ont pourtant déjà existé au siècle passé. C'est le cas pour la *Neue Luzerner Zeitung* et la *Neue Zuger Zeitung*.

La disparition des *Luzerner Neuste Nachrichten* (LNN) marque la fin d'un journal exceptionnel. Fondé par des ouvriers en grève et lock-outés ayant acheté une imprimerie et lancé, sous un autre titre, un quotidien indépendant, il avait passé ultérieurement à un éditeur désireux de développer ses affaires. Lorsqu'il fut frappé d'une attaque, c'est sa femme, entrée comme secrétaire dans l'entreprise, qui a dirigé l'affaire pendant des années. Elle avait dû la céder à cause de la construction d'un centre d'impression difficile à financer. Finalement la dernière mutation illustre l'histoire d'une entreprise soumise aux aléas de l'économie de marché.

Il y a vingt-cinq ans, 36 rédacteurs produisaient les quatre quotidiens de Suisse cen-

trale. Il y en a plus du triple pour produire la *Neue Luzerner Zeitung* et les cinq éditions régionales portant les noms des autres cantons de la région.

Le Service de presse du Parti socialiste suisse des années 1994-1995 sera bientôt disponible sur CD-ROM.

Pendant toute l'année 1995, la NZZ a fait l'objet d'une campagne publicitaire utilisant des sophismes comme arguments. Pour la terminer, un concours de sophismes a été organisé à Bâle et à Zurich. Le vainqueur a réussi à expliquer comment celui qui lit la NZZ... peut jouer du cor des Alpes. Il y a six arguments entre-deux.

Une étude de presse a été réalisée pour l'Office de la santé publique sur la sensibilité des journaux en matière de drogue. Selon les extraits publiés, la *Berner Zeitung*, le *Corriere del Ticino* et *Blick* sont les plus répressifs en la matière, alors que *Regione* et le *Bündner Zeitung* sont les plus libéraux pendant la période considérée. Parmi les Romands le *Nouvelliste* et *L'Express* se montrent les plus répressifs et *24 Heures* et la *Tribune de Genève* les plus libéraux.

Domaine public - Index 1996

1. Politique fédérale

1240	Vœux	JD
1241	Les droits populaires dans le collimateur	jd
1241	De Pury and Co	Courrier
1242	Un combat presque perdu	JD
1242	Un lobby responsable	vb
1242	Référendum constructif: un instrument ambigu	Andreas Auer
1243	L'épée dans les reins	ag
1246	La longue marche de la compréhension mutuelle	jd
1246	Les aveux tardifs	ag
1246	Les bons comptes de M. Villiger	ag
1246	Télécom PTT: des raisons de s'inquiéter	vb
1247	Place à l'imagination juridico-politique!	fb
1247	Une suggestion réformiste musclée	fb
1248	Pauvres riches rançonnés	jd
1249	Requiem pour l'esprit de compromis	jd
1251	Le premier échec de la nouvelle loi sur le travail	AG

1252	Paroles de gouvernement	jd
1253	Désenchevêtrons-nous	ag
1255	Continuité et transversalité	YJ
1256	Veaux, vaches, cochons, ministres	jd
1257	Le bras-de-fer patronal	jd-gs
1258	Quand Blocher (dé) bloque	YJ
1260	Secrétaires d'État biodégradés	jd
1260	Qui fait l'ange fait la bête	jd
1262	Qu'est-ce au juste qu'une police préventive?	Courrier
1264	Le coup de baguette magique de Beat Kappeler	jd
1265	Le politique sous tutelle	JD
1266	Agir et expliquer vaut mieux que légiférer	JD
1266	La fumée du H encrasse fortement la vue	ge
1268	Quand la prudence perd sa vertu	jd
1269	Forum agricole ou roulette russe?	YJ
1269	La logique du bœuf	ag
1269	État des lieux et des enjeux	ge
1270	«Le pré est vénéneux, mais joli en automne»	pi
1271	Le service civil nouveau est arrivé	cp
1277	De l'excès d'habileté au retournement de veste	YJ
1277	L'histoire suisse entre crime et châtement	jcf
1279	Pour que vive le service public	JD
1279	Le monopole d'État ne tenait plus qu'à un fil	jd
1280	Et que ça saute!	cp
1280	Naïveté sociale-démocrate	Pierre-Yves Maillard

1251	Rade: un choix inéluctable, hélas	jpb
1251	Rade: deux variantes, trois possibilités, six manières de voter	fb
1251	L'urbanisme, mon dernier souci	archives DP
1251	Oui à la ville, oui au pont	Daniel Marco
1252	Étrangers: reconnaissance	vb
1253	Vers des primaires vaudoises	ag
1254	L'autodémission du politique	AG
1256	Gâchis	ag
1257	Penser globalement, agir localement...	Anni Stroumza
1258	Parlements cantonaux: déchéance ou renaissance	René Longet
1260	Qui sème la vaudère...	ag-gs
1260	Découvrons les préfets	cp
1264	Jeux d'argent et jeu de l'esprit	YJ
1264	Les socialistes vaudois au seuil de l'inexpérimenté	ag
1265	Union de la gauche au Conseil d'État: du virtuel au symbolique	gs
1266	Qui commande?	rédi.
1266	Grand départ vers l'irrationnel	ag
1267	Maladresses	Courrier
1267	Pas de conseillers d'État au rabais SVP	fb
1268	Des thunes pour mettre les enfants à l'école enfantine?	cp
1271	Un bras-de-fer sans issue	jd
1271	Baisse des salaires et référendum fiscal	ag
1272	La politique serait l'art du possible, mais qu'est-ce que le possible?	ag
1274	Rôle de l'État: le vent est-il en train de tourner?	fb
1275	Pas d'élection miracle, ni de potion magique	ag
1276	Une occasion manquée de désenchevêtrer les fils	ag
1276	Les dernières séquelles du cartel de la bière	ag
1278	La Romandie: «zone malade» de la Suisse	AG
1278	Des revendications qui ne font pas un projet	jd
1281	Déficit de l'État: une autre approche	Eric Decarro
1282	Garder un peu de ciment pour passer l'hiver	ag

2. Politique cantonale et régionale

1240	Le miroir déformant	jd
1241	Les dangers d'un moratoire	ag
1241	Rénover la maison Justice	Michel Glardon
1248	Bossard consultants: le choc des cultures	vb
1248	Bossard Consultants: du bon usage des notes de frais	ag
1248	Bossard Consultants: pas de politique sans crédibilité	vb
1248	Entre le trax et le bénitier	vb
1249	Le Conseil d'État vaudois au pied du mur	Mario Carera
1250	Le grand écart	ag
1250	La réforme fiscale	ag
1251	Rade: geste gratuit au prix fort	jd

DP **Domaine Public**

Dans cet index, en plus des signatures en toutes lettres, vous trouverez les initiales de:

Eric Baier	eb
Valérie Bory	vb
Jean-Pierre Bossy	jpb
François Brutsch	fb
André Desjardins	ad
Jean-Daniel Delley	jd
Gérard Escher	ge
Jean-Claude Favez	jcf
André Gavillet	ag
Jacques Guyaz	jg
Pierre Imhof	pi
Yvette Jaggi	yj
Daniel Marco	dm
Christian Ogay	cog
Claude Pahud	cp
Charles-F. Pochon	cfp
Géraldine Savary	gs
Jean-Luc Seylaz	jsl

Les initiales en majuscules indiquent un éditorial.

3. Économie

- 1240 Le système D ou la servitude
Beat Kappeler
- 1242 Déclin économique inévitable?
Jean-Christian Lambelet
- 1243 Marchés: l'air du large YJ
- 1243 Les gains boursiers ag
- 1245 Rôle de l'État, le retour
du pendule Jacques Forster
- 1246 L'Amérique mieux que l'Europe
YJ
- 1247 Rigidité de l'économie suisse?
Jean-Pierre Ghelfi
- 1247 Les clichés ont la vie dure
Courrier
- 1249 Maîtrise de l'information YJ
- 1249 La nouvelle pilule dorée
de Novartis ag
- 1250 Faut-il avoir peur
des multinationales? JD
- 1250 Effets pervers de la
redistribution Beat Kappeler
- 1250 Le trousseau de Novartis ge
- 1251 Lettre aux incorrigibles colleurs
d'étiquettes
Jean-Christian Lambelet
- 1252 Raisons d'une désaffection YJ
- 1253 Critique du libéralisme
Jean-Christian Lambelet
- 1254 Le moteur ou la plante
Jean-Pierre Ghelfi
- 1257 Comment trouver
dix-neuf milliards AG
- 1258 NLFA: le nouveau miroir aux
alouettes AG
- 1259 A global, global et demi JD
- 1260 Bon engrangement
pour les dividendes AG
- 1260 Les finances publiques essuient
les plâtres Fabrice Ghelfi
- 1262 Non à une politique
déflationniste ag
- 1263 L'avenir est aléatoire...
Jean-Pierre Ghelfi
- 1267 Les méfaits du CRI AG
- 1270 Pour un indice du pouvoir
d'achat résiduel AG
- 1271 L'amuse-galerie de l'argent
bon marché ag
- 1271 L'État social menacé par
la sous-enchère salariale
Grégoire Junod
- 1275 Quand compétitivité rime avec
solidarité jd
- 1275 Récession et inégalités en 1995,
lues dans les comptes nationaux
ag
- 1279 Fiscalité et prélèvements
sociaux ag
- 1280 Que cache la comptabilité
des banques commerciales ag
- 1281 Quand les économistes
crient au loup YJ
- 1281 Perspectives planétaires:
explorer plutôt que protéger jd
- 1282 Le moment est venu de sortir

la grosse artillerie

Jean-Christian Lambelet

4. Environnement

- 1245 Du mieux qui ne justifie
pas l'inaction jd
- 1248 Un exercice raté jd
- 1255 Le pas traînant de l'Helvétie cp
- 1256 Berne a évité l'enlèvement jd
- 1262 Le fond de l'air ne peut être
que politique JD
- 1270 Écologie mon beau souci jd

5. Énergie

- 1243 Frères mais pas jumeaux jd
- 1243 La Suisse est un pays
en voie de développement ge
- 1245 L'énergie à domicile jd
- 1250 Le néocolonialisme helvétique
jd
- 1262 La poutre des électriciens jd
- 1266 Mini-prix
mais maxi prestations jd
- 1268 L'État se fait modeste jd
- 1272 Des taxes d'orientation sont la
condition de la libéralisation
du marché de l'électricité jd
- 1278 On ne peut financer le social
avec des taxes conjoncturelles pi
- 1278 Coordination fédérale
et prix de l'essence ag

6. Aménagement du territoire

- 1245 Recettes pour consensus vb
- 1260 Le pont et le tunnel dans
le cimetière des éléphants jpb
- 1270 Fonds de commerce
et innovation dm
- 1271 Pour sortir du tunnel dm-jd
- 1279 Entretenir les bâtiments plutôt
que léguer des ruines jpb-jd
- 1099 Le prix de la mobilité jd

7. Mobilité - transports

- 1242 Une économie en trompe-l'œil
fb
- 1242 L'immaturité du dossier des
40 tonnes chez DP même
Courrier
- 1249 Les 40 tonnes déplacent de l'air
ag
- 1252 Le double versant des Alpes ag
- 1252 Swissair, la suffisance
des Romands fb
- 1253 Vol au-dessus
d'un nid d'erreurs JD
- 1253 Genève, coûte que coûte
Jean Steinauer
- 1254 Perspectives de l'offre
et de la demande pi

- 1254 Les lignes courbes
de la raison politique jd
- 1255 Le ciel à trop bon compte jd
- 1257 TPG: contrat de prestations fb
- 1259 Réponse à une question
Courrier
- 1259 Organe de contrôle
du transit alpin Courrier
- 1267 La fréquence augmente
les transports jg
- 1268 Comment sortir de l'ornière? pi
- 1268 Sur le rail européen gs
- 1272 Paris-Lyon-Turin-Milan,
et nous, et nous, et nous jg
- 1277 Les tribulations d'un lit jd
- 1280 La Cardinale
et les chemins de fer pi
- 1282 Renégocions l'accord de transit
JD

8. Politique sociale - santé

- 1240 L'allocation universelle,
un bouleversement radical fb
- 1242 Quand les cantons détournent
l'argent dû aux plus pauvres ag
- 1242 Pensions alimentaires:
économie dangereuse vb
- 1243 Quand les vestiges du passé
retrouvent leur attrait jd
- 1243 La mutation du travail vb
- 1243 Nouvelle-Zélande:
l'Etat-providence en question
Courrier
- 1244 LAMal: l'hallali JD
- 1244 Assurance-maternité
Anni Stroumza
- 1244 Médecine Courrier
- 1245 Un pauvre peut cacher
un riche jd
- 1247 Le pragmatisme et
le prêt-à-porter idéologique JD
- 1248 Associations lucratives
sans but?
Jean-Pierre Fragnière
- 1255 Rationalisation,
rationnement et éthique jd
- 1255 Médicaments,
prix de l'habitude ge
- 1256 Critique d'un dossier patronal
ag
- 1256 Tu n'existes pas mais je veux
dialoguer avec toi
Jean-Pierre Fragnière
- 1261 A qui profite le trou? jd
- 1261 Combien coûte l'insécurité
sociale? Jean-Pierre Fragnière
- 1262 Coordonné ou spontané? ag
- 1265 Une nouvelle géométrie fb
- 1269 Atteinte à la sécurité du droit ag
- 1269 Une solidarité élargie aux EMS
Fabrice Ghelfi
- 1269 Drogue: répression, prévention
Courrier
- 1270 De la malaria à l'accident
de moto ge
- 1270 Le Revenu Minimum de

- Réinsertion n'insérera qu'une partie des RMRistes Courrier
- 1271 Le rabot, la paire de ciseau, la lime et la tronçonneuse JD
- 1272 Cibler l'aide aux familles gs
- 1272 BRAPA, suite et fin gs
- 1272 Mieux vaut être riche et travailler que pauvre et au chômage Paul Ignaz Vogel
- 1274 Des caisses qui calment le jeu jd
- 1274 Une prestation sociale contre l'exclusion fb
- 1274 Dépendance liée à l'âge: une drôle de solidarité Courrier
- 1275 Une constellation complexe et encore à explorer fb-pi
- 1276 L'Amal: un diagnostic incomplet JD
- 1276 Et si on branchait la santé sur le réseau! jd
- 1276 Des interrogations à la mesure de l'ambition fb-pi
- 1277 Le RMC ou comment réinventer la poudre Caroline Regamey
- 1280 Solidarité entre les générations AG
- 1281 Pour un marché du travail complémentaire jd
- 1281 De moins en moins de cadeaux sous le sapin gs

9. Syndicats - travail

- 1241 Un développement encore marginal vb
- 1243 L'apport nécessaire des syndicats jd
- 1244 Le faux calcul patronal jd
- 1245 Défaite syndicale jd
- 1246 Sur les emplois dits de proximité Jean Steinauer
- 1248 L'emploi d'abord jd
- 1254 Dans la nébuleuse syndicale gs
- 1256 Augmenter la productivité des ressources pour sauver l'emploi JD
- 1261 Ni la peste, ni le choléra jd
- 1262 L'indispensable dimension sociale de la modernisation jd
- 1263 Richerich: chiche AG
- 1265 Vent d'août gs
- 1266 Qui baisse qui? ag
- 1266 Syndicats au secours des patrons jd
- 1267 Le dialogue contre la crise jd
- 1267 Pas de convention, pas de permis gs
- 1267 Chômage: une surprise étonnante Claude Bossy
- 1270 Derrière les restructurations, cherchez l'erreur jd
- 1271 L'art de récupérer jg
- 1273 Une exposition pour éclairer l'image brouillée du chômeur cp
- 1273 Le véritable scandale du travail sur appel gs
- 1274 Quand un syndicaliste

- rencontre un autre syndicaliste... dm
- 1274 L'odyssée du salariat: de l'indignité à la noblesse d'État gs
- 1275 Même climat, même combat YJ
- 1275 Des horaires flexibles et des horaires réduits jd
- 1276 Arracher son masque à l'histoire dm
- 1276 Petites conditions d'emploi Courrier
- 1278 L'occasion manquée d'un compromis jd
- 1279 Quand Edipresse veut faire cavalier seul gs
- 1280 Trois petits tours et puis reviennent jd
- 1280 Pour une nouvelle économie du temps jd
- 1280 Qui est privilégié? pi
- 1280 Retour au travail intermittent, surtout pour les femmes cp
- 1281 La responsabilité sociale paie jd
- 1281 Évaluer l'évaluation cp
- 1281 Gymnastique pour les chômeurs Courrier
- 1282 Économies sur les chômeurs ag

10. Consommation

- 1254 Qui a rendu les consommateurs aussi égoïstes? Courrier
- 1258 Trop de nostalgie Courrier
- 1263 Ignardise ou mauvaise foi yj
- 1268 Le consommateur aussi sait calculer JD

12. La Suisse et l'Europe

- 1240 L'immaturation du dossier européen chez les conseillers nationaux même ag
- 1264 Le plus européen des Suisses réd. ag
- 1268 Y-a-t-il un eurosocialisme? ag
- 1277 Être offensif sur le front intérieur ag
- 1279 Le Parti socialiste refuse le chantage de l'UDC ag
- 1281 La fuite en avant de l'UDC hors de la maison gouvernementale jd
- 1281 Quel sera le champ référendaire? ag

13. Tiers-monde

- 1252 Vers une autre voie de développement? Jacques Forster
- 1252 L'indispensable volet social jd
- 1255 Les capitaux privés sur les chemins du sud et de l'est Mario Carrera
- 1274 L'or suisse et la dette des pays les plus pauvres AG
- 1282 De la famine à la malnutrition chronique ag

14. Formation - enseignement

- 1245 Retour de la pédagogie AG
- 1245 La suggestopédie à Rehetobel ag
- 1246 HES: Une réforme capitale, maladroitement contestée dm/jd
- 1246 HES: Vu de l'extérieur vb
- 1247 Apprentissage: A quand la réforme? vb
- 1250 Réforme de l'apprentissage Courrier
- 1251 HEP: Un projet chewing-gum vb
- 1253 Réforme de l'apprentissage Courrier
- 1258 Naissance de la petite dernière jcf
- 1262 Eltsine, Lénine, Rumine jg
- 1262 La classe ouvrière n'ira pas au paradis universitaire cp
- 1263 Le spectre néolibéral et la Tour d'ivoire Roger Nordmann
- 1263 La Tour d'ivoire et les marchands du temple Philippe Martin
Gian Franco Pordenone
- 1264 Apprentissage: soyons donc sérieux Jean-Pierre Tabin
- 1266 Piaget: l'émergence de la conscience eb
- 1273 La longue marche des réformes universitaires jcf-jd
- 1274 Des universitaires et de l'opposition Ada Mara
- 1275 Pour un nouveau contrat Jean-Philippe Leresche
- 1276 Sur la concentration des universités Jean-Yves Pidoux
- 1277 L'échec scolaire: un gaspillage pédagogique et économique Daniel Martin
Pierre-André Doudin
- 1277 EVM et l'échec scolaire gs
- 1278 L'école rattrapée par la politique ag
- 1280 Avec EVM, la droite a perdu son effet domino ag

15. Médias

- 1251 La fin d'Acidule jg
- 1254 Nouveau mensuel lausannois et mondial cp
- 1254 Les médias bons à tout faire jd
- 1256 Quand la girouette fait tourner le vent gs
- 1256 Le Courrier, voix discordante Courrier
- 1257 Haro sur les médias Courrier
- 1259 La grande muette jd
- 1262 L'échec d'un dialogue Courrier
- 1266 Du riffi à la SSR cp
- 1272 Comment multiplier l'événement ad
- 1248 Légiférer sur la dignité ou sur la sécurité? ge

16. Sciences et techniques

- 1253 Du déjà vu ge
1253 Des vaches, des souris,
des hommes ge
1256 Pour la défense des petites
souris transgéniques ge
1257 Sponsor demande secret ge
1259 Le point sur les plantes
transgéniques ge
1261 Tracy, Herman et les autres ge
1263 Législation insuffisante ge
1265 Pas de contreprojet à l'initiative
de la protection génétique ge
1265 Les dangers d'une vie de luxe ge
1266 La fumée du H encrasse
fortement la vue ge
1273 Oui, des génies poussent
aussi sur notre coin de terre jg
1273 Les déchets radioactivent et
les enfants trinquent ge
1277 Balles de couleur dans
les champs de coton ge
1241 Les miettes philosophiques de
la globalisation eb
1280 Coton précolombien Courrier

17. Cultures

- 1242 Un livre pour notre temps jcf
1245 Tourisme et culture jg
1247 Paul Ricoeur, philosophe
et honnête homme ag
1249 Un amour de Serbie!
Jérôme Meizoz
1252 Deux manières de lien à autrui
Jean Kaempfer
1253 Lausanne, partie prenante
cog-cp
1255 La peinture romande passée
au peigne fin jg
1255 Formes et couleurs ag
1257 Petits Mickeys et balades cp
1258 Une incontournable somme
historique et littéraire
Jérôme Meizoz
1259 Côté cour, côté jardin gs
1259 Le mal, un défi ag
1261 Balade en traduction
simultanée jg
1261 Côté cour, côté jardin 2 gs
1263 Côté cour, côté jardin:
fin de partie gs
1266 Lectures ferroviaires jg
1267 Pasolini ou les fils
de l'invisible gs
1268 Mourir dans un cercle bleu,
comme une capsule de bière cp
1269 Les ambivalences du retour
Jérôme Meizoz
1272 Le chômeur et son ombre
Jérôme Meizoz
1275 De Dada au Groupe
À rebours, D'Autre Part cp
1275 Voici venu le temps des
chapeaux ronds jg
1276 Quelle est la définition d'un
intellectuel français J. Meizoz

- 1277 French connection jg
1278 Eugène ou la fabulation froide
Jérôme Meizoz
1279 Définition d'un
intellectuel français Courrier
1280 Vingt-quatre portraits
au travail jg
1281 Destra et sinistra ag
1282 Le livre mérite un
observatoire économique cp
1282 «Le vert paradis des amours
enfantines» gs
1240 Les 3 M: chronique d'un
désenchantement
Jean-Claude Favez

18. Divers

- 1240 Intéressés et critiques jd
1241 J'ai faim AG
1244 Témoignages pour l'histoire cfp
1244 Quand philo rime avec bistrot
Anni Stroumza
1245 L'analphabétisme religieux jls
1246 Précisions sur Oltramare
Courrier
1247 Les clichés ont la vie dure
Courrier
1248 En retard d'une guerre AG
1249 Dans nos cantons chaque
enfant naît soldat jcf
1241 Gott mit uns Courrier
1241 Logo dispendieux Courrier
1249 Demain la Suisse dm
1249 Le respect de la vie
Philippe Abravanel
1252 L'exemple d'Amiens jg
1252 L'ère de l'âge vb
1253 D'où vient le pouvoir jg
1253 Lambelet et DP Courrier
1253 Critique du néolibéralisme
Rudolph Strahm
1255 Lambelet et DP, suite Courrier
1258 Fabrique de DP:
les comptes 1995 réd.
1265 Encore les valeurs Courrier
1260 Désirs de cigarettes jg
1261 Entre le dérisoire
et le nécessaire YJ
1262 Débattre des valeurs qui
fondent notre action
Denis Müller
1264 Météo (rites) de l'été réd.
1264 Le cri du goéland cp
1265 Adolf Ogi, au portillon du CIO
ag
1265 Quand le sport semble se
moquer des passeports jg
1265 L'antisport de la
gymnastique féminine ag
1267 «Chez nous» ge
1270 WIR: l'anneau des petits
seigneurs gs
1272 Y'en a d'autres comme nous IJ
1272 Virés du WIR gs
1273 DP fait peau neuve et
s'offre une lucarne Réd.

- 1274 Pire qu'Italien: communiste!
Courrier
1278 Chronique d'un week-end
à l'air pur gs
1279 Des relations tumultueuses
entre l'éthique et la démocratie
Denis Müller
1279 Martina, nouvelle icône
helvétique jg
1282 Si le Père Noël existait...
il n'y survivrait pas! ge

19. Pour une réforme du service public

- 1250 Pour un centre
de management public jg
1257 L'auto démission (bis) jd
1258 Le pas suspendu
de l'administration jg
1263 La concurrence et le marché
au service des usagers jd

20. Égalité homme-femme

- 1244 La barrière de l'argent réd.
1245 L'égalité dans l'évaluation jd
1246 Travail égalisateur? jg
1250 Femmes: Bien plus qu'une
charte-alibi vb
1260 Virginia et le 14 juin gs
1263 Les sciences naturelles, une
forteresse masculine jd
1281 Encore un peu de sucre
dans votre thé? gs

21. Immigration

- 1244 Éviter les dérapages vb
1244 Les légendes urbaines
antiracistes vb
1269 Construire le retour gs
1272 De l'écueil à l'accueil gs
1278 Dénoncer sans relâche
l'escroquerie de l'UDC jd
1278 Le combat contre l'initiative
UDC est à prendre au sérieux ag
1278 Esquisse-moi une politique
d'intégration cp

DP **Domaine
Public**

Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@sipan.ch
CCP: 10-15527-9